

JEAN-PAUL en liberté



Une autre fois les Viets cogent

Dans le domaine du spectacle, Marc Cayer va expliquer ses aventures de prisonniers au Vietnam à Trois-Rivières, ce soir... Ah non... pas encore?

Du sommeil à \$3,127 l'heure

Savez-vous ce qu'il en a coûté au gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard pour meubler les appartements royaux, ceux mis à la disposition de la reine et du prince Charles en juillet dernier? Attachez vos draps: \$25.015. Pas mal, non? La prochaine fois que quelqu'un vous dira: "J'ai dormi comme un prince la nuit dernière"... croyez-le.

Viens donner un coup de revolver

Autre preuve que le journalisme péne à tout, ce message de mon patron que j'ai capté la semaine dernière dans mon appareil de télécommunications. Un vol à main armée se déroulait au Cap et le "boss" m'a lancé: "Attention 186! Attention 186 (c'est moi). On requiert tes services pour un hold-up à Saint-Lazare". Faut vraiment savoir tout faire dans ce fichu métier.

Vive le joul!

Finie la fondue bourguignonne pour Bibi, le boeuf est trop cher. Hier midi je me suis acheté un livre de juteux cubes de viande (\$0,99) du cheval s'il-vous-plait, et va donc pour la fondue Marchemignonne à partir de maintenant.



Nez à nez

Les camionneurs et les commerçants chiliens durcissent leurs positions

SANTIAGO, Chili (Reuter) — Quelque 140.000 commerçants chiliens ont annoncé qu'ils prolongeraient de 24 heures le mouvement de grève — le second en une semaine — en solidarité avec les propriétaires de camions.

De source informée on apprend que d'autres syndicats professionnels envisagent des actions similaires.

Selon une autre source, les discussions entre les camionneurs en grève et le gouvernement de M. Allende étaient sur le point d'aboutir, lundi, quand les dirigeants professionnels ont présenté trois nouvelles exigences, à savoir que:

— Les camions récemment importés au Chili soient retirés à la société nationale de transport à qui ils avaient été confiés et soient remis à des sociétés privées;

— Le "gouvernement populaire" promulgue une loi adoptée depuis plusieurs mois par le Congrès dominé par l'opposition, loi définissant les secteurs nationalisés, privés et mixtes de l'économie et contraignant l'Etat à démanteler certaines de ses sociétés.

— Tous les engagements pris pour mettre fin à la grève soient présentés sous la forme d'un projet de loi.

L'arrivée de Heath à Belfast: explosion

BELFAST (AFP) — Le premier ministre britannique Edward Heath est arrivé mardi à Belfast, salué par un coup de maître de l'IRA.

L'organisation républicaine clandestine a "célébré" sa visite en faisant sauter à Londonderry la colonne de Walker, l'un des plus célèbres monuments "loyalistes" d'Ulster. Ce pilier dorique, haut de 30 mètres, a été érigé en 1928 à la gloire du gouverneur George Walker qui mena la résistance des protestants de Londonderry, en 1689, contre l'armée du roi catholique Jacques II. D'intrépides sapeurs l'ont fait sauter avec une bombe d'environ 110 lbs.

Toutes les forces de l'ordre d'Ulster sont sur les dents pour assurer la sécurité du premier ministre dont la seule apparition en public aura lieu mardi après-midi: il assistera à Belfast à un service religieux à la mémoire de l'ancien premier ministre unioniste, lord Brookeborough. M. Heath sera protégé par des tireurs d'élite et des hélicoptères survolant Belfast où il rencontrera les leaders des principaux partis politiques de la nouvelle assemblée provinciale.



SALON DE COIFFURE

Une nouvelle coupe, une nouvelle tête pour la rentrée des classes.

Venez rencontrer notre spécialiste du Brushing et du fer à friser.

M. Clément Neault qui s'est joint depuis peu à notre personnel compétent vous invite à venir le rencontrer à notre salon.

Pour renseignements: Tel.: 378-9111 ext.: 243

Pollack
CENTRE-VILLE CARRE DES FORGES

90,000 prisonniers pakistanais pourront regagner leur pays

NEW DELHI (AFP) — L'accord signé hier soir à New Delhi entre l'Inde et le Pakistan, après 11 jours de négociations ardues, va permettre à 90.000 prisonniers de guerre pakistanais de rejoindre leur pays, ainsi que le rapatriement de centaines de millions de civils pakistanais et bengalis dans leurs pays respectifs.

Quelques instants après la signature de l'accord, M. Haksar, ancien premier secrétaire de Mme Gandhi, qui dirigeait la délégation indienne, a déclaré aux journalistes que l'accord avait été rendu possible par "la

hauteur de vue et le sens de l'Etat" manifestés par les deux parties. Le chef de la délégation indienne a également rendu hommage à la "compréhension et à l'esprit de conciliation" montrés par le gouvernement du Bangla Desh et son premier ministre, Sheikh Mujibur Rahman, qui, bien qu'absent, fut constamment consulté par les responsables indiens.

Selon M. Haksar, cet accord "inspiré par une large vision des choses", contribuera à bâtir une paix durable et à établir entre les pays du sous-continent

de bonnes relations de voisinage.

Succédant à M. Haksar, M. Aziz Ahmed, ministre pakistanais des Affaires étrangères et de la Défense, qui dirigeait la délégation pakistanaise, a considéré l'accord comme "un pas extrêmement vital et important" vers la normalisation des relations entre les pays du sous-continent. Il a rendu également hommage à "la bonne volonté, la compréhension et la sagesse" manifestées par les premiers ministres des trois pays concernés.

La déclaration du chef de la

délégation pakistanaise a été chaleureusement accueillie par les responsables indiens qui ont remarqué que pour la première fois, un ministre pakistanais jouait le Bangla Desh et son premier ministre.

Ces conversations qui viennent d'aboutir étaient les troisièmes au niveau officiel depuis août 1972, date à laquelle l'Inde et le Pakistan avaient entamé leurs entretiens sur les suites du conflit indo-pakistanaise. De nombreuses difficultés avaient empêché jusqu'ici la conclusion d'un accord, particulièrement en juillet dernier, à Rawalpindi.

Les ambassades britanniques en alerte

LONDRES (Reuter) — Toutes les ambassades britanniques ont été mises en garde contre des attentats semblables à celui qui est survenu lundi, à l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington, blessant grièvement un secrétaire, a déclaré lundi soir, à Londres, un porte-parole du ministère de la Défense.

"Pour autant que nous le sachions", la lettre piégée de Washington, qui a explosé entre les mains de Mme Nora Murray, 51 ans, secrétaire de l'attaché militaire, le général Henry Woods, lui arrachant une main, a été postée dans le Royaume-Uni, avec un affranchissement de deux timbres de dix pennies et d'un timbre de deux pennies, a poursuivi le porte-parole.

La route normale suivie par une lettre adressée à un membre d'un service diplomatique aurait été d'être acheminée par les soins des services postaux de l'armée et selon la procédure la plus rapide.

"Cependant, et en dépit de ce qui a été dit aux Etats-Unis, il semble que la lettre ait malheureusement été expédiée par courrier ordinaire", a-t-il ajouté.

Il y a bien un appareil de la Royal Air Force qui prend à son bord, quand il lui reste de la place, des sacs de courrier, mais il n'est pas sûr, a expliqué le porte-parole britannique, qu'il ait convoyé la lettre.

Le destinataire

Pour l'instant, les enquêteurs ne sont pas encore parvenus à déchiffrer le cachet postal, endommagé par l'explosion.

La lettre piégée était adressée au général Giles Mills, prédecesseur, jusqu'au début de cette année, de l'actuel attaché militaire, le général Henry Woods. Le général Mills se trouve actuellement en poste en Grande-Bretagne.

Ni lui, ni son successeur n'ont jamais servi en Irlande du Nord.

La lettre a été ouverte par Mme Murray dans le secrétariat des bureaux du général Woods et, selon le porte-parole, elle ressemblait à celles déjà expédiées à des personnalités londoniennes.

Beaucoup de colis suspects

PARIS (Reuter) — L'ambassade de Grande-Bretagne à Paris a reçu hier, une lettre piégée.

Mais un porte-parole de l'ambassade a déclaré que cette lettre avait été remise à la police française avant d'exploser.

Elle était adressée à un membre du personnel de l'ambassade, que celle-ci n'a pas identifié.

Le porte-parole a précisé: "Une enveloppe adressée à un membre du personnel de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris a été reçue hier matin. Elle a été identifiée comme étant suspecte et remise à la police française qui a confirmé qu'il s'agissait d'une lettre piégée".

spécial

choc!

DÈS 9h30 A.M. DEMAIN MATIN

- POUR UN JOUR SEULEMENT
- PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS
- QUANTITÉ LIMITÉE • UN PAR CLIENT
- PAS DE COMMANDES POSTALES OU TÉLÉPHONIQUES
- PAS DE LIVRAISON

Valise "attache" par Dorset Cylolac ABC

SPÉCIAL

6⁹⁹

Très pratique pour le collégien. Monture en aluminium, fermoir de sûreté. Poignée en plastique. Compartiment intérieur. Choix de noir, olive, rouge et bleu.

Cartable d'écolière

SPÉCIAL

6⁹⁹

Nouveau modèle très attrayant et pratique. Un article solide "LUNIA" de qualité en "SHAI". Bandoulière ajustable de même tissu. Couleurs mode: rouge, bleu, vert et brun.
Papeterie (Rayon 3280) Deuxième étage

ACHETEUR MODERNE
0 0000 0

Soyez d'affaires, utilisez votre carte de crédit Pollack

Pollack

CENTRE-VILLE, CARRE DES FORGES

Les Bois-Francis dotés d'une association professionnelle des métiers d'arts

par Laurier GARDNER

VICTORIAVILLE — L'Association professionnelle des métiers d'arts des Bois-Francis est maintenant fondée à Victoriaville et ce depuis lundi soir alors qu'en présence de représentants du ministère des Affaires culturelles et de l'Association des métiers d'arts du Québec, on a accepté le texte provisoire sur l'association et élu un exécutif.

M. Normand Ferrier-Leclerc, de Victoriaville, artisan tourneur, a été choisi à la présidence de ce mouvement alors que Mme Pierrette Turcotte, Batik et peinture sur tissus, secrétaire et Mme Claudette Champigny, de Ham-Nord, émailleuse, trésorière. Le groupe comprend, outre les trois personnes nommées, M. Gerardo Camba, sculpteur de Victoriaville, M. Claude Champigny, émailleur de Ham Nord, M. Paul-Emile Côté, géomètre d'Arthabaska, Nicole et Guy Crotet, céramistes de Saint-Norbert, M. André Noddesse, ferronnier de Victoriaville, Marthe Larocque, relieuse de Victoriaville, Louis Lebeau, sculpteur de Daveluyville, Marie-Marthe Lespinay, arts graphiques de Victoriaville, Marie-Jeanne Levasseur, tisserande de Victoriaville, Nancy Robitaille de Victoriaville, céramiste, et Clémence Savard,

tisserande de Victoriaville également.

Buts

L'association est fondée par un groupe d'artisans dans le but d'étudier, de promouvoir, de sauvegarder leurs intérêts professionnels, économiques et artistiques et de susciter une meilleure coopération entre les membres dans leurs démarches pour atteindre la plus grande diffusion possible de leurs créations.

Tous ceux qui font profession de créateurs, résidant dans les Bois-Francis et ont été acceptés par le comité de sélection, sont membres de l'association.

Ils reçoivent donc toute la documentation des métiers d'arts des Bois-Francis, ont leur nom, adresse et numéro de téléphone dans le répertoire de la revue du salon des métiers d'arts des Bois-Francis, alors qu'un dossier sur le membre est compilé et accessible aux intéressés (ministère, musée et galerie). Ils peuvent de plus participer aux salons et expositions organisés par l'Association en plus d'être renseignés sur les différentes aides gouvernementales, tant du fédéral que du provincial. Ils peuvent de plus utiliser le futur logo des métiers d'arts des Bois-Francis en plus de bénéficier de la publicité de l'association.

L'appartenance

N'appartient pas à l'Association professionnelle des métiers d'arts des Bois-Francis qui veut. Sont considérés comme pratiquant un métier d'art, ceux dont les produits répondent aux critères suivants:

1) Ils reflètent la préoccupation esthétique du créateur; 2) ils doivent être techniquement

bien faits dans le respect de la matière; 3) ils doivent être précisément identifiés quant aux modalités de fabrication: auteurs, origines, matières, procédés, quantités, détails que l'on retrouve dans les quatre catégories suivantes: L'artisanat d'exclusivité se rapporte à la fabrication de pièces uniques, généralement coûteuses et réalisées selon des techniques spécifiques à l'objet; la série artisanale se dit de la production en série limitée d'objets individualisés (l'artisanat produisant une grande variété d'objets et s'entourant de mains habiles qui participent à toutes les étapes du processus); la série industrielle se dit de la production en grande quantité d'objets individualisés destinés à un marché aussi vaste que possible; enfin, l'artisanat d'édition concerne l'artisan qui centre ses activités sur la création de prototypes et de modèles vendus pour édition dans l'industrie.

Le comité de sélection verra à ce que ces normes soient rigoureusement respectées.



M. Michel Giroux, du ministère des Affaires culturelles, attaché au bureau de Trois-Rivières, Mlle Lise Plamondon, qui vient de faire un relevé des tous les artistes de la région économique numéro 4, M. Jean-Guy Mollette de Montréal, (responsable aux métiers d'arts du Québec), et M. Jacques Dumoulin, du service des loisirs de Victoriaville, se sont rencontrés lundi soir pour voir les possibilités du loisir-arts à Victoriaville. (Photo Laurier Gardner)



Le responsable de l'Association des chauffeurs de taxis de Drummondville, M. André Grisé, répondant à un appel. (Photo Bo-Soleil)

Me Roger Parenteau nommé avocat permanent au bureau d'aide juridique

Drummondville (M.A.) — Le Centre communautaire juridique de la Mauricie vient d'annoncer la nomination de Me Roger Parenteau au poste d'avocat permanent au bureau d'aide

juridique de Drummondville. M. Langevin, est solidement appuyée sur une expérience de 18 ans dans la pratique de sa profession. Me Parenteau entrera en fonction vers le début du mois d'octobre. La population sera avisée de la date exacte de son ouverture.

A compter de son entrée en fonction, Me Parenteau sera au service de toutes les personnes à faibles revenus de la région, afin de permettre à celles-ci de faire valoir leurs droits, de quelque nature qu'ils soient.

On sait déjà que les divers bureaux d'aide juridique des régions de la Mauricie et des Bois-Francis sont administrés par le Centre communautaire juridique de la Mauricie-Bois-Francis, corporation indépendante formée en vertu de la Loi de l'aide juridique.

Douze administrateurs, représentant les diverses parties des régions desservies par la corporation, sont chargés de son administration.



Me Roger Parenteau, avocat permanent au bureau d'aide juridique de Drummondville.

Un communiqué émis hier par le directeur général du Centre souligne que Me Parenteau jouit d'une réputation enviable dans la région de Drummondville. Il occupe d'ailleurs depuis plusieurs années la charge de maire de Drummondville-Sud. Cette réputation

Demande d'augmentation de tarifs pour les chauffeurs de taxis

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Les 51 chauffeurs de taxis de Drummondville et Drummondville-Sud ont décidé de cotiser l'augmentation générale du coût de la vie en présentant une requête à leurs autorités municipales respectives dans le but de demander la permission d'augmenter leurs tarifs.

L'Association des chauffeurs de taxis de Drummondville, qui compte 45 chauffeurs, tous propriétaires de leur voiture, a présenté sa requête lors de l'assemblée régulière de lundi soir, au conseil municipal.

Au cours d'une conférence de presse demandée par les journalistes, hier avant-midi, le responsable de l'Association, M. André Grisé, a expliqué que la demande ne prévoyait pas d'augmentation pour le tarif de départ. Celui-ci demeurera en effet à 40 cents.

Toutefois, les chauffeurs désirent une augmentation de 15 cents par mille double par la suite. Le tarif est actuellement de 35 cents le mille double; il passerait donc à 50 cents. Pour ce qui est du temps passé à attendre, les chauffeurs revendiquent une hausse de \$1 l'heure, c'est-à-dire que le prix chargé passerait de \$4 à \$5.

Pour justifier cette requête, l'Association de taxis explique d'abord que le règlement no 541 n'a pas été modifié depuis le 1er novembre 1968, soit depuis près de cinq ans. Pourtant depuis cette date, les divers coûts n'ont cessé d'augmenter. Ainsi, l'assurance automobile a grimpé de \$80 par année depuis 1968. La gazoïne a augmenté de 15 cents, les pneus de 20 pour cent, l'huile de 25 à 30 cents, et le salaire payé aux parasites est passé entre-temps de \$6.50 à \$11 l'heure.

Quant aux pièces de rechange, elles ont subi en moyenne une augmentation de 20 pour cent. Les chauffeurs de taxis, qui doivent normalement changer leur voiture à tous les ans et demi ou deux ans, doivent payer \$400 de plus par année pour ce faire.

On estime donc qu'en 1974, l'évaluation sommaire du coût d'opération d'une auto-taxi aura augmenté d'au moins \$1.600 en comparaison de 1968. Et de la façon dont les choses se passent présentement, il est à prévoir que les prix vont augmenter encore. Qu'il nous suffise de penser à la gazoïne.

Pour Drummondville-Sud, ce sont exactement les mêmes demandes qui s'appliquent. La requête des six chauffeurs de taxis de cette municipalité sera présentée aux autorités municipales lors de la prochaine séance du conseil prévue pour le 12 septembre.

La décision d'accepter ces augmentations de tarif ne reviendra toutefois pas aux autorités municipales, comme c'était le cas dans le passé. Suite à l'application du bill 23, mis en application le 1er juillet dernier, c'est en effet au contentieux de la Commission des transports que reviendra, en dernier ressort, la décision d'accepter ou de refuser ces demandes.

Les chauffeurs de taxis de plusieurs autres villes de la province attendent présentement une réponse de la Commission des transports. A Trois-Rivières, les demandes sont de 60 cents pour le départ, 50 cents du mille double par la suite et \$6 l'heure d'attente.

Plus exactement, M. Desjardins avait déclaré ce qui suit: "La Commission scolaire régionale Saint-François, dans cette

ère de changements, essaie de se frayer un chemin qui se veut plus que carrossable. Beaucoup de compréhension de votre part. Mmes et MM. les commissaires, le dynamisme manifesté par mes collègues du centre, l'esprit de corps des principaux d'école, ont constitué et constituent de précieux instruments indispensables à la bonne marche de l'organisme."

La Commission scolaire régionale Saint-François, dans cette

ère de changements, essaie de se frayer un chemin qui se veut plus que carrossable. Beaucoup de compréhension de votre part. Mmes et MM. les commissaires, le dynamisme manifesté par mes collègues du centre, l'esprit de corps des principaux d'école, ont constitué et constituent de précieux instruments indispensables à la bonne marche de l'organisme."

La Commission scolaire régionale Saint-François, dans cette

ère de changements, essaie de se frayer un chemin qui se veut plus que carrossable. Beaucoup de compréhension de votre part. Mmes et MM. les commissaires, le dynamisme manifesté par mes collègues du centre, l'esprit de corps des principaux d'école, ont constitué et constituent de précieux instruments indispensables à la bonne marche de l'organisme."

La Commission scolaire régionale Saint-François, dans cette

ère de changements, essaie de se frayer un chemin qui se veut plus que carrossable. Beaucoup de compréhension de votre part. Mmes et MM. les commissaires, le dynamisme manifesté par mes collègues du centre, l'esprit de corps des principaux d'école, ont constitué et constituent de précieux instruments indispensables à la bonne marche de l'organisme."

Trois présumés voleurs sont interceptés peu après

par André PROVENCHER

SAINT-EULALIE — Trois hommes qui avaient réussi à s'emparer d'une somme de \$116.70 à la station de service Inter-Cité, située en bordure de l'autoroute Transcanadienne, à Sainte-Eulalie, n'ont guère eu le temps de profiter de leur vol puisqu'ils ont été arrêtés par les policiers de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec, à Saint-Bruno.

Dans la nuit du lundi à mardi, les trois hommes se sont présentés au pompiste alors en fonction à l'établissement Inter-Cité, et lui ont commandé de leur remettre le contenu du tiroir-caisse sous la menace d'une arme à feu simulée derrière leurs vêtements. Les bandits devaient ensuite prendre la fuite dans une automobile de marque Plymouth 1965 et de

couleur orange. Ce véhicule a été intercepté quelques heures plus tard par les policiers de l'unité d'urgence, à Saint-Bruno.

Les hommes qui y prenaient place ont été identifiés comme étant Richard Théodosios, 19 ans, Richard Drolet, 22 ans, et Pierre Durand, 24 ans, tous résidents de la métropole. Les deux premiers sont d'ailleurs bien connus de la police puisqu'ils doivent subir leurs enquêtes demain, à Montréal, sous deux accusations de vol à main armée commis dans la métropole.

Dès que l'enquête menée par le caporal Michel Gingras et l'agent Jean-Paul Gingras, de la Sûreté du Québec, poste de Nicolet, aura été complétée, le trio devra répondre de ses gestes devant le tribunal. Les agents Daniel Chapdelaine et Albert Jean s'étaient d'abord rendus sur les lieux du vol.

Plusieurs étapes à franchir au cours des prochains mois

par Laurier GARDNER

VICTORIAVILLE — Plusieurs étapes sont à franchir, maintenant que l'on a formé une association professionnelle des métiers d'arts des Bois-Francis. "Il ne s'agit pas de fonder une association: il faut savoir ce qu'elle fera une fois fondée!" de dire M. Normand Ferrier-Leclerc, nouveau président de l'association.

En réponse à une question du secrétaire adjoint du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Yvon Leclerc, M. Normand Ferrier-Leclerc a bien voulu donner les étapes que son équipe entend franchir d'ici peu.

Il faudra d'abord satisfaire à une demande de l'hôtel de ville de Victoriaville pour une soumission d'objets à offrir en cadeaux lors de réceptions civiques offertes par les autorités municipales. C'est ainsi qu'un

budget de \$1,300 à \$2,000 attend en ce sens.

On fera par la suite des approches auprès des clubs sociaux de la région pour leur offrir ce même travail mais particulier à chaque mouvement afin que ceux-ci donnent à leur conférencier un objet typiquement Bois-Francis.

En octobre, on fera une expertise auprès des industriels afin qu'ils aussi donnent des cadeaux exceptionnels à leurs employés et amis (le cognac étant devenu très cher).

En décembre, un salon de vente des métiers d'arts sera tenu à Victoriaville (réplique fidèle de celui de Montréal).

On fera aussi des approches auprès de l'Association des métiers d'arts du Québec pour profiter de leur expérience et leur apporter "ce petit quelque chose des Bois-Francis".

Déjà des contacts sont établis avec M. Michel Giroux de Trois-

Rivières, du ministère des Affaires culturelles, pour profiter le plus possible des possibilités gouvernementales du côté art.

Une série de quatre à cinq expositions de petits groupes est prévue pour le début de 1974, série d'expositions qui pourra être reprise ailleurs en province.

On portera une attention particulière au recrutement de nouveaux membres qui respectent les critères établis.

Une vitrine des métiers d'arts sera inaugurée prochainement dans le centre-ville de Victoriaville.

Enfin, une animation culturelle pourra être en force à Victoriaville grâce à l'association et le service des loisirs de Victoriaville.

Somme toute: un nouveau mouvement qui entend bien vivre à Victoriaville et prouver sa raison d'être.

Formation des maîtres



Un représentant du ministère de l'Éducation, M. Pierre Giroux (au centre), rencontrait ces jours derniers, à Sorel, le directeur des services de l'enseignement de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Réal Guilbert (à droite), et le coordonnateur de l'enseignement professionnel, M. Marc Bédard (à gauche). C'est en vue de l'implantation d'un nouveau plan de formation des maîtres du secteur "professionnel", que M. Giroux effectuait cette visite.

La Commission Scolaire de Drummondville

recherche des PROFESSEURS SUPPLÉANTS

pour ses classes de niveau élémentaire. Les enseignantes intéressées sont priées de se rendre au centre administratif.

300 St-Georges, Drummondville

Jeu de 30 août 1973 à 8h p.m. ou de téléphoner à Mademoiselle Angèle Girard, sec. à 478-4171 avant vendredi le 31 août



AUBAINES
ALIMENTAIRE LTÉE

4 SUPER MARCHÉS
POUR MIEUX
VOUS SERVIR
"ÇA C'EST UNE AUBAINE"

VENEZ VISITER NOTRE COMPTOIR DE **COUPE FRANÇAISE** AU DÉPARTEMENT DES VIANDES... Vous serez émerveillé de la variété, la qualité et l'apparence de cette nouvelle coupe de viande que nous préparons sans perte, désossée, décorée, farcie ou non.

RÔTI de VEAU DANS L'ÉPAULE **\$.99**
LA LB

RÔTI de PORC DANS LE FAUX FILET **\$ 2.59**
LA LB

AUSSI DISPONIBLE: STEAK DE DINDE - STEAK DE POULET - FILET DE VEAU PAUPIETTES DE VEAU - CREPINETTES - JARRET DE VEAU désosse et plusieurs autres.

<h1>ROTI DE PALETTE .89</h1> <p>BOEUF DE MARQUE ROUGE - CATÉGORIE "A" LA LB "ÇA C'EST UNE AUBAINE"</p>	<h1>BOEUF FUMÉ \$.09</h1> <p>"SMOKED MEAT" COORSH - POT DE 8 OZ</p>
<h1>RÔTI DE CÔTES CROISÉES</h1> <p>BOEUF DE MARQUE ROUGE CATÉGORIE "A" LA LB \$ 1.09</p>	<h1>SALADE de CHOUX</h1> <p>COORSH POT DE 36 OZ .89</p>
<h1>JAMBON</h1> <p>DANS L'ÉPAULE .83 GENRE PICNIC - 6 À 8 LB LA LB "ÇA C'EST UNE AUBAINE"</p>	<h1>SAUCISSES HOT DOG</h1> <p>TOUT BOEUF "COORSH" PQT 1 LB .99</p>
<h1>JAMBON ROULÉ</h1> <p>GENRE MIDGET - BOBINO - 2 à 3 1/2 LB \$ 2.29 "ÇA C'EST UNE AUBAINE"</p>	<h1>POULET FRAIS</h1> <p>CANADA CATÉGORIE "UTILITÉ" DE 5 À 7 LB LA LB .69</p>
	<h1>POULE à BOUILLIR</h1> <p>FRAICHE EVISCERÉE - CANADA CAT. "A" 6 à 8 LB LA LB .59</p>

ENCYCLOPÉDIE ALPHA .59 LE FASCICULE

LE FASCICULE No 2 EST DONNÉ GRATUITEMENT AVEC L'ACHAT DU No 1

MAINTENANT EN VENTE LES FASCICULES No 1 au No 153

SOUPE AUX TOMATES	8/\$1
HEINZ - Boite de 10 onces	
SOUPE AUX LÉGUMES	8/\$1
HEINZ - Boite de 10 onces	
SOUPE "PRÊTE À SERVIR"	8/\$1
HEINZ - Assortis - Boite de 8 oz	
SAUCE AUX TOMATES	8/\$1
HEINZ - Boite de 7 1/2 oz	
PURÉE DE TOMATES	5/\$1
GATTUSO - Boite de 5 1/2 oz	
SAUCE À LA VIANDE	3/\$1
POUR SPAGHETTI CATELLI - Bte de 14 oz	
SAUCE HOT CHICKEN	6/\$1
ROBERTO - Boite de 14 oz	
FÈVES JAUNES coupées	4/\$1
RAYMOND - Boite de 19 onces	
LAIT ÉVAPORÉ "CRINO"	5/\$1
BOITE DE 16 OZ	
COCA-COLA FAMILIAL	6/\$1
BOUTEILLE DE 26 OZ	
KIK COLA	6/\$1
BOUTEILLE DE 30 OZ	
LIQUEURS "RADNOR"	8/\$1
ASSORTIS - Bouteilles de 30 oz	
EAU MINÉRALE	5/\$1
JUSTIN - Bouteille de 30 oz	
JUS D'ANANAS "YAPO"	6/\$1
NON-SUCRÉ - Boite de 19 onces	
CRISTAUX de SAVEURS	5/\$1
TANG - Orange - Sachet de 3 1/2 onces	
GUIMAUVES "JET PUFFED"	4/\$1
BLANC - CHOCOLAT - Sac de 11 oz	
MÉLANGE À GÂTEAUX	6/\$1
CELEBRATION - ASS - Sachet de 9 oz	
ARACHIDES "PLANTERS"	3/\$1
BRUNES ou BLANCHES Sac de 10 oz	
CORNICHONS "BABY DILL"	3/\$1
McLARENS - Pot de 15 oz	
SPAGHETTI "CHEF BOY-AR-DEE"	4/\$1
Boulettes ou boeuf haché - Bte zip top 7 1/2 oz	
NOURRITURE POUR CHIENS	8/\$1
ZIP - Boite de 15 oz	
NOURRITURE POUR CHIENS	7/\$1
CHUM - Boite de 15 oz	
TISSUS FACIAUX KLEENEX	3/\$1
COUL ASS. GROSSES BOITES	
SACS DE POUCELLE	4/\$1
INTÉRIEURE Coul. ass. Paquet de 10	

RETOUR À L'ÉCOLE

CAHIERS

POUR CARTABLE À 3 TROUS CHACUN **.10**

CAHIER SPIREX	.39	FEUILLES MOBILES	.79
CAMPUS - CHACUN		3 TROUS - PAQUET DE 200	
CAHIER SPIREX	.99	FEUILLES MOBILES	\$ 1.79
300 FEUILLES - CHACUN		3 TROUS - PAQUET DE 500	

TABLETTES

ALOUETTE - POUR BROUILLON CHACUNE **.19**

CALEPINS

ÉPAIS - BROCHES SPIRALES CHACUN **.19**

CARTABLES

3 ANNEAUX - 1 POUCE CHACUN **.69**

ETUI À CRAYONS	.49	VINYL À COUVRIR	.79
COULEURS ASSORTIES - CHACUN		COULEURS ASSORTIES - 10" x 36"	
STYLO "BIC" BLEU	.29	STYLO À BILLES	.05
REGULIER 49'		BLEU - REG. 10' - CHACUN	

STYLO "BIC"

BLEU - REGULIER 19' CHACUN **.10**

STYLOS	.10	CRAYONS DE COULEUR	.99
ROUGE - NOIR - BLEU		ASSORTIS - PAQUET DE 12	
CRAYONS DE COULEUR	.59	CRAYONS DE COULEUR	\$ 1.99
ASSORTIS - PAQUET DE 8		ASSORTIS - PAQUET DE 24	

CRAYONS-HB

JAUNES LA DOUZAINE **.39**

VALISES

POUR ÉTUDIANTS **\$ 4.98**

NOIRES - TRÈS ROBUSTE - AVEC CLEF

SACS AIR CANADA	.69	BALLONS DE CAOUTCHOUC	.39
Pour enfants		4 POUCE	
SACS AIR CANADA	\$ 1.69	TOURNE-AU-VENT	.05
Pour adultes		JOUET "PINWHEEL" AVEC BONBONS	

PÂTE DENTIFRICE	.79
CLOSE UP - ROUGE OU VERT - Tube de 100 ml	
RINCE-BOUCHE	.69
NOXZEMA - Bouteille de 19 oz	
DÉODORISANT SECRET	.99
Ultra sec - Cannelle de 6 oz	
FIXATIF POUR CHEVEUX	.99
SUDDEN BEAUTY - Cannelle de 16 oz	
BAIN DE MOUSSE	.79
PRINTELLE - Bout. de 48 oz	
SHAMPOING ASSORTIS	.79
PRINTELLE - Bouteille de 48 oz	
CRÈME POUR LA PEAU	.69
NOXZEMA - Format de 2 1/2 oz	
DÉODORISANT NOXZEMA	.79
CANETTE DE 5 OZ	
CURE-OREILLES	.49
Q-TIPS - Boite de 90	
NETTOYEUR pour le visage	.69
SNAP - Contenant de 6 onces	
SERVIETTES SANITAIRES	\$ 1.69
KOTEX - Boite de 48	
CIRE LIQUIDE CLAIR	\$ 1.69
Pour planchers - Canette de 46 oz	
MOP MAGIC	1.49
Nettoie et fait reluire les planchers-32 oz	
DÉSODORISANT "Air Care"	.39
ESSENCES ASSORTIES - Canette de 7 onces	
SHAMPOING "Bright Side"	.79
Bouteille de 6 1/2 onces	
DÉTERGENT EN POUDRE	.89
SUNLIGHT - Boite de 2 lb 10 oz	
DÉTERGENT EN POUDRE	\$ 1.89
BREEZE - Format familial	
EAU DE JAVEL JAVEX	.79
Contenant de 128 oz	
NETTOYEUR À VITRE	.67
AÉROSOL - WINDEX - Canette de 15 oz	
PAPIER D'ALUMINIUM	.69
REYNOLDS - Rouleau de 12" x 50'	
NETTOYEUR À TAPIS	\$ 1.69
GLORY - Canette de 24 oz	
ESSUI-TOUT KLEENEX	.59
BOUTIQUE - Paquet de 2 rouleaux	
SERVIETTES DE TABLE	.63
WHITE SWAN - Coul. assorties - paquet de 180	
BAS-CULOTTE "CHARME"	.49
1ère qualité-Grandeurs et coul. ass.	

ÉVITEZ LA FOULE EN MAGASINANT AU DÉBUT DE LA SEMAINE

Car malgré que notre annonce paraisse le mercredi, nos prix et nos aubaines sont les mêmes du lundi au samedi

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Vive contestation de la part des enseignants

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — L'Alliance des enseignants de la région Saint-François s'élève avec vigueur contre une résolution adoptée récemment par la Commission scolaire régionale, laquelle visait à percevoir directement de la poche des parents des élèves une somme de \$1.50 destinée à payer un certain nombre de dépenses.

Les deux paragraphes de la résolution qui ont soulevé l'indignation de l'Alliance sont les suivants: "Qu'une somme de \$1.15 par élève soit recueillie

par l'école pour financer une partie de ses activités étudiantes parascolaires du midi et du soir" et "Qu'une somme de 35 cents par élève soit recueillie et envoyée de la même façon afin de couvrir le coût d'envoi des bulletins scolaires".

Devant ces faits, l'Alliance a aussitôt demandé un avis légal à ses avocats de l'étude légale Grondin, Le Bel, Morin, Poudrier, Isabel et Associés sur le sujet.

Or, après l'adoption du texte de la résolution, Me Robert Gagnon se dit d'opinion que "l'existence de la perception d'une

somme de \$0.35 par élève par les écoles pour qu'elle soit remise aux services financiers de la commission scolaire afin de couvrir le coût d'envoi des bulletins scolaires est illégale et ultra vires en regard des dispositions de la Loi de l'instruction publique."

"De toute évidence, l'envoi des bulletins constitue un accessoire direct de l'enseignement qu'il incombe à la commission scolaire d'assurer aux élèves gratuitement. L'article 249 de la Loi de l'instruction publique stipulant que les commissaires ne peuvent exiger de rétributions mensuelles ou autres, pour les enfants qui sont soumis à leur juridiction ou qu'ils sont tenus d'admettre dans leurs écoles, cette contribution nous apparaît contrevenir nettement aux principes de gratuité posés par l'article 249", note l'avocat.

En ce qui a trait au prélevé d'une somme de \$1.15 par élève pour le financement d'activités étudiantes parascolaires du midi et du soir, la situation est peut-être un peu moins claire, selon Me Gagnon, étant donné que la nature de ces activités ne se trouve pas précisée dans la résolution.

Néanmoins, celui-ci soutient que si on applique rigoureusement le texte de l'article 249 de la Loi de l'instruction publique, cette disposition de la résolution devrait être également considérée illégale.

Devant ces faits, le président de l'Alliance, M. Jean Verrier, insiste pour dire que son groupe syndical ne s'oppose pas loin de là à la tenue d'activités parascolaires mais qu'il s'oppose au principe de cette forme de taxation directe "qui en plus d'être illégale, punit encore une fois les petits contribuables au profit des grosses compagnies".

M. Verrier a indiqué que l'affaire n'en resterait pas là et que des mesures seraient prises, si nécessaire, pour contester devant la cour supérieure, la résolution adoptée par les commissaires de la Régionale qui avaient voté en faveur dans une proportion de 21 sur 23.



Lors de l'assemblée spéciale du sous-chapitre Richelieu de la Corporation des techniciens professionnels, tenue à la mairie de Tracy. De gauche à droite, MM. Paul Bernier, T.D., de Drummondville, Antoine Langlais, T.D., vice-président, de Tracy; André Breton, T.D., de Sainte-Victoire de Sorel; Michel G. Tremblay, T.P., directeur exécutif, C. Fernand Rousseau, T.P., de Sorel, président de la filiale locale et J. Vermette, T.D., de Tracy, secrétaire-trésorier.

Trois vols rapportés à la SQ de Gentilly dans la même journée

GENTILLY (A.P.) — Trois vols ont été rapportés à la Sûreté du Québec, poste de Gentilly, dans la seule journée de lundi.

D'abord, M. Patrick Lavigne, qui avait remis une scie mécanique dans une maison abandonnée à proximité de laquelle il effectuait certains travaux, en a constaté la disparition, lundi matin.

Puis, c'était au tour du gérant du restaurant Marie-Victorin, de Gentilly, de constater le vol d'un aspirateur électrique, de marque Electrolux, d'une valeur de \$300. L'enquête dans ces deux cas a été confiée à l'agent Roger Robitaille.

Finalement, deux automobilistes ont voulu profiter du fait que le pompiste d'une station de service BP, de Sainte-Eulalie, était un garçon pour partir sans acquitter la facture. Le garçon a néanmoins pris la précaution de relever le numéro de la plaque d'immatriculation et la police croit être en mesure de retracer les deux voleurs d'ici peu. L'agent Victor Germain s'occupe de cette dernière affaire.

Le "boucher" attend sa comparution

NICOLET (A.P.) — Le suspect soupçonné d'avoir fait œuvre de boucher à Saint-Elphège récemment, en dépeçant un animal en pleine nature, attend toujours de comparaître en cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sorel.

Il s'agit de Jean-Marc Bellefleur, de Verdun, propriétaire de la camionnette Datsun 1973 qui a servi à transporter les quartiers de viande. Bellefleur, natif de Baieville, doit comparaître par voie de sommation.

Son compare dans cette affaire de vol de bétail n'a pas encore été identifié positivement, mais c'est, selon la Sûreté du Québec, poste de Nicolet, qu'une question de temps.

Etude sur la pollution de la Bourbon à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Quelques 400 personnes ont visité une exposition tenue à Plessisville par un groupe de jeunes qui ont réalisé un projet dans le cadre du programme Perspectives-jeunesse "Un lot, ma ville".

Une projection de diapositives sur l'histoire de Plessisville ainsi que les résultats de recherches faites sur la pollution de la rivière Bourbon étaient également au programme de l'exposition. Sur cette dernière question, le public visiteur a manifesté son appréciation pour le travail accompli par l'équipe de jeunes qui ont travaillé à la réalisation du projet "Un lot, ma ville".

Le public qui a visité l'exposition est resté songeur en constatant à quel point la rivière Bourbon était polluée. Les jeunes qui ont réalisé le projet "Un lot, ma ville" avec Perspectives-jeunesse étudient la possibilité de poursuivre l'étude de la question l'an prochain en profitant d'une deuxième session sur le même projet; pour cette au-

tre partie, on s'appliquerait à trouver des moyens de dépollution du cours d'eau.

On sait que le lieu où s'est tenu l'exposition, soit le local des scouts, fait partie d'un parc situé en bordure de la Bourbon. Ce site est la propriété de la ville de Plessisville et c'est un ancien terrain de jeux municipal maintenant désaffecté; des études ont déjà été faites pour convertir ces terrains boisés en parc familial où les résidents pourraient y organiser diverses activités.

Les contrôleurs qui ont suivi de près le travail accompli par l'équipe de jeunes ont été déclarés enchantés du travail accompli par l'équipe de jeunes. Cette équipe avait comme responsables MM. Daniel Michaud, Guy Laliberté, Donald Desjardins. Les notes données sur l'appréciation du travail de l'équipe indiquent 27 points sur une possibilité de 30 à la première attribution et sensiblement la même chose pour la deuxième, ce qui est au-dessus de la moyenne, on fait remarquer les inspecteurs du projet.

Le public qui a visité l'exposition est resté songeur en constatant à quel point la rivière Bourbon était polluée. Les jeunes qui ont réalisé le projet "Un lot, ma ville" avec Perspectives-jeunesse étudient la possibilité de poursuivre l'étude de la question l'an prochain en profitant d'une deuxième session sur le même projet; pour cette au-

tre partie, on s'appliquerait à trouver des moyens de dépollution du cours d'eau.

On sait que le lieu où s'est tenu l'exposition, soit le local des scouts, fait partie d'un parc situé en bordure de la Bourbon. Ce site est la propriété de la ville de Plessisville et c'est un ancien terrain de jeux municipal maintenant désaffecté; des études ont déjà été faites pour convertir ces terrains boisés en parc familial où les résidents pourraient y organiser diverses activités.

Les contrôleurs qui ont suivi de près le travail accompli par l'équipe de jeunes ont été déclarés enchantés du travail accompli par l'équipe de jeunes. Cette équipe avait comme responsables MM. Daniel Michaud, Guy Laliberté, Donald Desjardins. Les notes données sur l'appréciation du travail de l'équipe indiquent 27 points sur une possibilité de 30 à la première attribution et sensiblement la même chose pour la deuxième, ce qui est au-dessus de la moyenne, on fait remarquer les inspecteurs du projet.

entre/voisins

● MANSEAU (D.N.C.) — L'assemblée du conseil de la Fabrique qui a eu lieu au soubsassement du presbytère ces jours derniers concernait les quatre points suivants: étudier l'augmentation du salaire du bedeau, réparer la clôture du cimetière, prévoir l'agrandissement du cimetière, repeindre les boiseries de la façade extérieure de l'église. Le dernier article a été approuvé. Comme le terrain du cimetière fait face à la rue Sainte-Marie, on a décidé d'enlever cette clôture frontale et de s'en servir pour faire des réparations de la clôture. En ce qui regarde l'agrandissement du cimetière, une autre réunion aura lieu en septembre alors qu'il y aura une décision après la consultation d'un expert en la matière. On discutera en même temps du salaire du bedeau.

● MANSEAU (D.N.C.) — La coopérative agricole qui a fait un imposant agrandissement au magasin déjà existant a déjà son magasin pour y loger la quincaillerie et d'autres lignes. L'inauguration a été faite ces jours derniers à la salle Paquin, rue Saint-Alphonse. L'orchestre Turgeon avait été invité à faire les frais de la musique. MM. le président Maurice Desrosiers et Théophile Lavoie ont expliqué à l'auditoire les besoins de cet agrandissement. Ils ont invité la population à s'y rendre. Elle pourra y trouver tout ce qui touche le foyer et la ferme. Fondé en 1950 alors que Jean-Bte Rioux en fut le premier président, le magasin Coop n'a cessé de prospérer en favorisant les actionnaires.

● SAINT-SYLVERE (D.N.C.) — Ces jours derniers, a eu lieu un tournoi de croquet. Les gagnants furent Justin Provancher et Raoul Gagnon qui décrochèrent un prix de \$5 chacun, Simon Thibeault et Raymond Martel gagnèrent des prix de \$2.50 chacun.



Le président de la 7e exposition régionale de Drummondville, M. Roger Rousseau, félicite chaleureusement M. Roland Aubry de Sainte-Eulalie qui a remporté le grand prix du concours du couronnement de la reine, M. Aubry a ainsi mérité un billet pour deux personnes pour un voyage au Mexique. (Photo Bo-Soleil)

● VICTORIAVILLE — Le premier vendredi du mois, soit le 7 septembre à 19 h 30, aura lieu à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Victoriaville la réunion mensuelle de l'Armée de Marie. Il y aura chapellet médité et la messe.

● VICTORIAVILLE — Toute personne intéressée à se rendre à la Cathédrale de Nicolet pour une apothèse de gloire sous les auspices de l'Armée de Marie, samedi le 6 octobre, est priée de communiquer avec Mme Philippe Bergeron.

● VICTORIAVILLE — L'abbé Denis Marin de Victoriaville, vient d'être nommé vicaire à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Drummondville pour remplacer l'abbé Raymond Courchesne qui ira remplir le poste d'animateur en pastorale scolaire à la région locale Provencher.

● VICTORIAVILLE — Le pape Paul vi vient de renouveler la commission pontificale pour les communications sociales. Parmi les 19 membres de cette commission, on note la présence de deux canadiens: Mgr Jean-Marie Fortier, président de l'Office des communications sociales et l'abbé Lucien Labelle, président de l'organisation catholique internationale du cinéma.

● VICTORIAVILLE — Il n'y aura pas de réunion jeudi pour les membres du Groupe de l'Espoir. La prochaine rencontre est prévue pour le 6 septembre.

● VICTORIAVILLE — On a noté dimanche que M. André Fortin, député fédéral de Lotbinière, avait une bonne mémoire. Il a rappelé, lors de la conférence de presse de M. Yvon Dupuis, une parole dite à CFDA le soir des dernières élections provinciales, parole du député battu ce soir-là, M. Roch Gardner: "Je suis heureux qu'au moins ce n'est pas un député créditiste qui a été élu!"

● VICTORIAVILLE — La présence de nombreux français lors du championnat provincial de pétanque, en fin de semaine à Victoriaville, a amené certaines discussions "à la française".

● VICTORIAVILLE — Il nous a été impossible de connaître les réactions de M. Jean-Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, quant aux déclarations faites par le chef du Ralliement créditiste en fin de semaine, surtout celles le concernant.

● VICTORIAVILLE — Le Conseil régional de développement aura, dès le 6 septembre, son nouveau local. Il sera situé à l'édifice provincial, rue St-Jean-Baptiste, à l'ancien local de la Sûreté du Québec. Une conférence de presse est prévue pour le 6 septembre à 16 heures alors qu'en plus de l'inauguration des nouveaux locaux, on présentera à la presse, le nouveau directeur général, la nouvelle équipe du CRD et le plan d'action pour les mois à venir.

● VICTORIAVILLE — Le comité d'information chrétienne tient à rappeler aux gens de la région que le cardinal Paul-Emile Léger sera à Montréal au début d'octobre pour rendre encore davantage les populations riches conscientes des besoins du Tiers-Monde.

● VICTORIAVILLE — Une compagnie de cosmétiques venant de France pourra bien s'installer prochainement à Victoriaville. On y ferait alors des cosmétiques sous licence.

Salon Six

N'ATTENDEZ PLUS... SALON SIX a trouvé pour vous une forme, des couleurs, un style, une collection qui saura vous plaire. SALON SIX, vous propose un vaste choix de chaussures décontractées conçues à votre image. Faites un pas de plus pour découvrir la mode Automne-Hiver de SALON SIX. SALON SIX Une idée qui marche pour "Elle et Lui".

A VOUS DE JOUER!



27 magasins pour mieux vous chausser dans la région de Montréal et en Province

Six nouveaux séminaristes admis dans le diocèse

SOREL (L.B.) — Le diocèse de Saint-Hyacinthe comptera cette année six nouveaux séminaristes, dont un Sorelois, M. Benoît Côté. Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse, présidera lui-même le rite d'admission de ces nouveaux candidats au sacerdoce, le 31 août, au terme d'une journée de réflexion. Les nouveaux séminaristes sont MM. Benoît Côté de Sorel, André Godbout de Frelighsburg, Denis Plante de Saint-Hyacinthe, Jean-Luc Véronneau de Saint-Hyacinthe, Jacques Tremblay de Sabrevois et Serge Pomerleau de Granby.

Il viennent se joindre aux onze autres candidats au sacerdoce que compte notre diocèse: MM. André Beuregard, en stage pastoral à Sherbrooke; Denis Charron, collaborateur au ministère paroissial à Acton Vale; Daniel Courtemanche, étudiant à Sherbrooke; Réjean Gaudette, professeur à Mont-Saint-Hilaire; Donald Guertin, collaborateur au ministère paroissial à Acton Vale; Réal Lanoie, collaborateur au ministère paroissial à Marieville; Denis Lépine, collaborateur au ministère paroissial à Saint-Jean-Bosco de Tracy; Gérard Ouellette, animateur de pastorale scolaire à East Angus; Jean Pelletier, étudiant à Sherbrooke; Yvon Perras, collaborateur au ministère paroissial à Marieville et Jean-Pierre Roch, responsable de la JOC pour la ville de Saint-Hyacinthe.

Recrutement à l'AFEAS

NICOLET (A.P.) — La Fédération de l'AFEAS du diocèse de Nicolet lance sa campagne annuelle de recrutement aujourd'hui, à l'occasion d'une journée d'études tenue à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

La fédération compte actuellement 3,600 membres, répartis à l'intérieur de 43 associations locales. L'objectif de la campagne est fixé à 250 nouveaux membres. Elle durera du 3 au 23 septembre.

Au cours de la prochaine année, le mouvement de l'AFEAS débattrà le thème "Vivre sa vie", en étudiant plus particulièrement les sujets de l'orientation scolaire, de la femme au foyer, de la femme dans la politique et du comportement des adultes face aux médias d'information.

Dans un communiqué, le président de la fédération, Mme Marcelle Proulx, souligne que l'AFEAS est la seule association féminine qui veut la promotion de la femme tant au point de vue intellectuel, social, culturel, technique, etc...

L'Atelier du chômeur vient de déménager

SOREL (L.B.) — L'Atelier du chômeur de Sorel vient de déménager ses pénates au 820 rue Montcalm, coin Saint-Joseph, à Saint-Joseph-de-Sorel. Le déménagement a été effectué vendredi et samedi. Le responsable de l'Atelier, M. Roger Picard, a souligné que l'Atelier du chômeur sera fermé toute la semaine pour permettre l'installation de la marchandise. La réouverture est prévue pour le 4 septembre.

M. Picard annonce par ailleurs que le prix des articles sera haussé, l'Atelier du chômeur devant maintenant payer un loyer pour son nouveau local.

Souignons que cet atelier avait, depuis sa fondation il y a trois ans, bénéficié de locaux gratuits. Le premier leur avait été fourni par la Commission scolaire régionale Carignan et l'autre par la ville de Sorel.

L'Atelier du chômeur a été obligé de quitter l'école des Saints-Anges qu'il occupait depuis janvier dernier. Cette école servira à compter du 5 septembre à loger les élèves de 4e, 5e et 6e années de Saint-Ours. Ces derniers occuperont cette école durant la prochaine année scolaire en attendant la fin de la construction de la nouvelle école élémentaire de Saint-Ours.

Au cours de la fin de semaine... Les Dominos et St-Sacrement y seront

Gatineau, centre des championnats provinciaux du baseball amateur

Les dirigeants de la Fédération de baseball amateur du Québec ont choisi la fin de semaine de la Fête du Travail pour couronner les champions provinciaux de baseball. En effet, ces championnats se dérouleront les 31 août, 1er 2 et 3 septembre dans la charmante ville de Gatineau alors que les meilleures formations de baseball des quinze régions de la

Province de Québec se rendront en cet endroit pour tenter de s'accaparer le titre provincial. Les préliminaires, qui servent à déterminer les représentants de chaque région sont déjà commencés et il va sans dire que les rencontres sont des plus excitantes à ce stade des championnats. Quelques formations se sont même assurées une participation aux championnats en méritant le titre dans leur région.

Il s'agit des équipes de Charlesbourg et Repentigny dans la classe moustique AA. Les équipes de Québec centre et de Joliette ont fait de même chez les pee-wee. La rivalité demeure des plus sensationnelles dans la catégorie bantam AA et deux autres équipes se sont qualifiées pour prendre part aux championnats. Il s'agit des représentants de Charlesbourg (encore une fois) et de Terrebonne.

Finalement, Québec (DSN) s'est mérité une participation aux championnats provinciaux de baseball dans la classe Midget AA.

Pas moins de 42 formations de différents calibres se rendront à Gatineau durant le week-end de la Fête du Travail et il va sans dire que les rencontres intéresseront tous les fervents de cette discipline.

Par les années passées, les dirigeants de la FBAQ avaient jugé bon de présenter les Championnats en deux endroits différents mais en 1973, il a été décidé à l'unanimité de réunir les meilleurs éléments du baseball sous un même toit, soit dans la ville de Gatineau. De plus, l'année 1973 permettra aux spectateurs qui se rendront en foule dans cette région de voir à l'œuvre pour une première fois les équipes A et AA dans les catégories Moustique, Pee-Wee, Bantam et Midget. De plus, quatre formations juniors et quatre autres intermédiaires se livreront une lutte acharnée pour décrocher le titre de Champions du Québec. Finalement, deux équipes de calibre seniors compléteront le programme des activités en ce qui a trait aux Championnats Provinciaux de Baseball amateur.

Disons aussi que la Mauricie aura comme représentants les Dominos de Notre-Dame du circuit bantam "A" ainsi que les loirs de St-Sacrement pee-wee.



Une visite amicale de la délégation du Grand Trois-Rivières chez le chef du crédit social Réal Caouette. Ci-dessus nous distinguons de gauche à droite, le maire Robert-Louis Gouin, de Trois-Rivières-Ouest, J.-Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, Réal Caouette, le Dr Achille Juneau, ex-résident de Ste-Anne-de-la-Pérade et maire de Noranda, le député Guy Bacon de Trois-Rivières ainsi que Gilles Beaudoin, maire de Trois-Rivières.

Trois-Rivières aurait ses Jeux d'été entre le 21 et 31 août 1975

ROUYN-NORANDA — Les Jeux du Québec du Grand Trois-Rivières seraient présentés dans les trois villes du 21 au 31 août 1975 si on s'en tient à une information que nous avons capté au cours de la fin de semaine.

La Corporation des Jeux du Québec en collaboration avec le conseil régional des loisirs de chaque région entend bien présenter ses Jeux d'été dans les deux dernières fins de semaine du mois d'août. C'est un vœux exprimé par chacune des régions au cours d'une rencontre.

D'ailleurs, la majorité des conseils de loisirs s'est opposé à la date du 1er



Le choix de date a été apporté, au fait que Montréal sera le théâtre des compétitions cyclistes

au 11 août 1974 pour les Jeux de Valleyfield mais comme le protocole d'entente a été signé il est impossible de changer cette date.

internationales le 15 août. De plus, si les Jeux du Québec veulent avoir les services de Radio-Canada ils doivent opter pour cette date du 1er au 11 août.

Valleyfield - Trois-Rivières Au cours de la journée de samedi dernier une rencontre amicale s'est déroulée au CEGEP de Rouyn-Noranda entre les trois maires du secteur Grand Trois-Rivières, le maire Raphaël Barrette de Valleyfield, Dr Achille Juneau, de Noranda, les membres des Jeux de Valleyfield, Rouyn et Trois-Rivières.

Ce fut une rencontre bien amicale sans discours

ni boisson. Cette rencontre organisée par Noël Lamy n'avait qu'un but: mieux se connaître et faire quelque chose pour les Jeux du Québec.

A ce groupe s'étaient joints le député Guy Bacon, de Trois-Rivières ainsi que les gérants municipaux de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine ainsi que les conseillers Martin Bergeron et Jean-Guy Laferte, et autres.

Après cette rencontre la délégation de la Mauricie est allée saluer les députés Réal Caouette et Camille Samson

Un nouveau

Disons que la Corporation des Jeux du Québec apportera quelques remaniements au sein de son côté. D'abord, Normand Presscott qui a mené à bien cette marque depuis plusieurs mois démissionnera comme président pour être relevé par son vice-président Jean-Claude Lefebvre. Le tout devrait se faire en octobre.

Il sera aussi question au cours des prochains jours du choix de la ville-hôte des Jeux d'hiver. Ce sera Ste-Agathe et les compétitions auront lieu dès la première fin de semaine de février 1974. On veut mettre l'accent sur les sports d'hiver en vogue.

Photos: Marc Levasseur collaborateur spécial

Un dernier regard

La déception se lit sur le visage des Obélix du Cap-de-la-Madeleine qui ont encaissé un revers à Rouyn-Noranda. C'est peut-être le dernier échec aux Jeux du

exploit défensif a aidé le Ste-Anne-de-la-Pérade à décrocher une victoire de 11 à 10 sur le Bataiscan. André Leduc a été le lanceur victorieux et Luc Trotter, le perdant. André Leduc et Louis Lehoullier avec deux coups sûrs ont été les meilleurs des perdants.

St-Maurice gagne Luc Goyette avec 12 coups sûrs a aidé le St-Maurice à blanchir le St-Stanislas par 4 à 0. Robert Lafontaine a encaissé les revers. Michel Cossette avec trois coups sûrs et trois points produits a été l'étoile des siens. Mario Jalbert a brillé à la défensive pour les vainqueurs.

Dans une autre rencontre le St-Maurice a disposé à nouveau du St-Stanislas par 6 à 4. Luc Goyette a mérité la victoire alors que Jean Trépanier a encaissé les revers. Luc Goyette et Michel Cossette ont brillé au bâton alors que Alain Bouchard brillait pour les visiteurs.

En semi-finale Denis Lésperance avec un bel

exploit défensif a aidé le Ste-Anne-de-la-Pérade à décrocher une victoire de 11 à 10 sur le Bataiscan. André Leduc a été le lanceur victorieux et Luc Trotter, le perdant. André Leduc et Louis Lehoullier avec deux coups sûrs ont été les meilleurs des perdants.

St-Maurice gagne

Luc Goyette avec 12 coups sûrs a aidé le St-Maurice à blanchir le St-Stanislas par 4 à 0. Robert Lafontaine a encaissé les revers. Michel Cossette avec trois coups sûrs et trois points produits a été l'étoile des siens. Mario Jalbert a brillé à la défensive pour les vainqueurs.

Dans une autre rencontre le St-Maurice a disposé à nouveau du St-Stanislas par 6 à 4. Luc Goyette a mérité la victoire alors que Jean Trépanier a encaissé les revers. Luc Goyette et Michel Cossette ont brillé au bâton alors que Alain Bouchard brillait pour les visiteurs.

En semi-finale Denis Lésperance avec un bel

exploit défensif a aidé le Ste-Anne-de-la-Pérade à décrocher une victoire de 11 à 10 sur le Bataiscan. André Leduc a été le lanceur victorieux et Luc Trotter, le perdant. André Leduc et Louis Lehoullier avec deux coups sûrs ont été les meilleurs des perdants.

St-Maurice gagne

Luc Goyette avec 12 coups sûrs a aidé le St-Maurice à blanchir le St-Stanislas par 4 à 0. Robert Lafontaine a encaissé les revers. Michel Cossette avec trois coups sûrs et trois points produits a été l'étoile des siens. Mario Jalbert a brillé à la défensive pour les vainqueurs.

Dans une autre rencontre le St-Maurice a disposé à nouveau du St-Stanislas par 6 à 4. Luc Goyette a mérité la victoire alors que Jean Trépanier a encaissé les revers. Luc Goyette et Michel Cossette ont brillé au bâton alors que Alain Bouchard brillait pour les visiteurs.

En semi-finale Denis Lésperance avec un bel

exploit défensif a aidé le Ste-Anne-de-la-Pérade à décrocher une victoire de 11 à 10 sur le Bataiscan. André Leduc a été le lanceur victorieux et Luc Trotter, le perdant. André Leduc et Louis Lehoullier avec deux coups sûrs ont été les meilleurs des perdants.

St-Maurice gagne

Luc Goyette avec 12 coups sûrs a aidé le St-Maurice à blanchir le St-Stanislas par 4 à 0. Robert Lafontaine a encaissé les revers. Michel Cossette avec trois coups sûrs et trois points produits a été l'étoile des siens. Mario Jalbert a brillé à la défensive pour les vainqueurs.

Dans une autre rencontre le St-Maurice a disposé à nouveau du St-Stanislas par 6 à 4. Luc Goyette a mérité la victoire alors que Jean Trépanier a encaissé les revers. Luc Goyette et Michel Cossette ont brillé au bâton alors que Alain Bouchard brillait pour les visiteurs.

En semi-finale Denis Lésperance avec un bel

exploit défensif a aidé le Ste-Anne-de-la-Pérade à décrocher une victoire de 11 à 10 sur le Bataiscan. André Leduc a été le lanceur victorieux et Luc Trotter, le perdant. André Leduc et Louis Lehoullier avec deux coups sûrs ont été les meilleurs des perdants.

St-Maurice gagne

Luc Goyette avec 12 coups sûrs a aidé le St-Maurice à blanchir le St-Stanislas par 4 à 0. Robert Lafontaine a encaissé les revers. Michel Cossette avec trois coups sûrs et trois points produits a été l'étoile des siens. Mario Jalbert a brillé à la défensive pour les vainqueurs.

Dans une autre rencontre le St-Maurice a disposé à nouveau du St-Stanislas par 6 à 4. Luc Goyette a mérité la victoire alors que Jean Trépanier a encaissé les revers. Luc Goyette et Michel Cossette ont brillé au bâton alors que Alain Bouchard brillait pour les visiteurs.

En semi-finale Denis Lésperance avec un bel

exploit défensif a aidé le Ste-Anne-de-la-Pérade à décrocher une victoire de 11 à 10 sur le Bataiscan. André Leduc a été le lanceur victorieux et Luc Trotter, le perdant. André Leduc et Louis Lehoullier avec deux coups sûrs ont été les meilleurs des perdants.

St-Maurice gagne

Luc Goyette avec 12 coups sûrs a aidé le St-Maurice à blanchir le St-Stanislas par 4 à 0. Robert Lafontaine a encaissé les revers. Michel Cossette avec trois coups sûrs et trois points produits a été l'étoile des siens. Mario Jalbert a brillé à la défensive pour les vainqueurs.

Dans une autre rencontre le St-Maurice a disposé à nouveau du St-Stanislas par 6 à 4. Luc Goyette a mérité la victoire alors que Jean Trépanier a encaissé les revers. Luc Goyette et Michel Cossette ont brillé au bâton alors que Alain Bouchard brillait pour les visiteurs.

En semi-finale Denis Lésperance avec un bel

exploit défensif a aidé le Ste-Anne-de-la-Pérade à décrocher une victoire de 11 à 10 sur le Bataiscan. André Leduc a été le lanceur victorieux et Luc Trotter, le perdant. André Leduc et Louis Lehoullier avec deux coups sûrs ont été les meilleurs des perdants.

Les inscrits de ce soir

PREMIERE COURSE		SIXIEME COURSE	
TROTT — 5375		AMBLE — 9425	
1. Homestretch Peter	R. Plourde	1. Betty Flash	J.-P. Courchesne
2. C. H. B.	R. Paquin	2. Battle D. Adios	R. Morneau
3. F. W. Van	R. Corriveau	3. Arcner Hanover	P. Courteau
4. Flemington Todd	A. Rivard	4. Carol Gallant	C. Savignac
5. Daisy Bard	G. Robichaud	5. Sonny Arden	G. Plourde
6. Diamond Song	B. Provencier	6. ADMiring Mir	R. Coriveau
7. David Minbar	R. Grimard	7. Rocky Per	R. Perreault
8. Mister Y	J.-P. Courchesne	8. Brick Coloniale	A. Dupré
DEUXIEME COURSE		SEPTIEME COURSE	
AMBLE — 5400		TROTT — 5350	
1. Adies Lynn	J.-P. Courchesne	1. Black Red	J.-P. Dupré
2. Tardios Prince	R. Goussy	2. Robel Prince	J.-P. Courchesne
3. Trudy's Cole	J. Lefebvre	3. Song Marie	C. Grenier
4. Timothy Adios	J.-C. Corbin	4. Beckwith Prince	R. Duclos
5. Liv G	R. Morneau	5. G. W. Rodney	J. Parent
6. Dazzle Dean	C. Grenier	6. Ringo Star	J. C. Corbin
7. Abbeys Frisco	G. Robichaud	7. Ready Mix	Pas nommé
8. Balastar	J.-Y. Lachance	8. Drivy Brook	G. Robichaud
9. Key Stuffy	J. Laroche		
TROISIEME COURSE		HUITIEME COURSE	
AMBLE — 5400		AMBLE — 5375	
1. Etiole Bleue	R. Gagnon	1. Verdon Hanover	E. Bécard
2. Elise Angus	R. Trudel	2. Tom Angus	C. Grenier
3. Miss Millin	B. Provencier	3. Pulissance	R. Carignan
4. Nana Hunter	G. Robichaud	4. Fish Leo	M. Boucher
5. Charming Per	R. Perreault	5. Way to Racer	J. C. Lore
6. Anolo Star	A. Bellefleur	6. Claybrook Squire	C. Savignac
7. Betty Noc	C. Savignac	7. Wilbert Pero	R. Perreault
8. Judith Bunter	C. Grenier	8. Robert Drummond	C. Savignac
9. Pier Aies	L. Fugère		
QUATRIEME COURSE		NEUVIEME COURSE	
AMBLE — 5450		AMBLE — 5400	
1. Dreamy Chief	C. Savignac	1. Ruth Tar	G. Plourde
2. Carlie H. Angus	A. Rivard	2. Miss Bevan	L. Dubé
3. Rocky Rhode	J.-P. Courchesne	3. Valentine To Axel	A. Dupré
4. Hi Jimmy John	G. Robichaud	4. Beckwith Prince	G. Gouy
5. Nobby Mite	J.-Y. Lachance	5. Ray Stone	R. Quessy
6. Baby Duc	C. Savignac	6. Rocky Pero	R. Perreault
7. Jennifer C.	R. Quessy	7. Orcause Eclair	G. Robichaud
8. Jamies Alost	Pas nommé	8. Spanish Frost	B. Provencier
		9. Huntley Lad	J.-P. Gagnon
		10. Peter Major	J.-P. Courchesne
CINQUIEME COURSE		DIXIEME COURSE	
AMBLE — 5400		AMBLE — 5350	
1. Eagle Gun	D. Jean	1. Yankee Boy	G. S. Guay
2. Bally Spring	M. Levasseur	2. Gaby Vonian	J.-P. Courchesne
3. Knily Sorel	R. Quessy	3. Muirha Guy	R. Carignan
4. Brunella Don	J.-P. Courchesne	4. Gouy	G. Gouy
5. Way Stone	J. Carignan	5. Marenco	R. Quessy
6. Claybrook Terry	J.-C. Corbin	6. Rohra Blanco	R. Perreault
7. Red Mill Bunter	C. Savignac	7. Way to Racer	J. G. Pothier
8. Frisco Golde	G. S. Guay	8. Mister Sunset	G. Robichaud
		9. Miss Pero	R. Perreault
		10. Queen Lawyer	R. Laroche

Plus de \$500 en bourses au tournoi de Ste-Marguerite

TROIS-RIVIERES (RL) — Un grand tournoi de balle-lente prendra place au terrain Ste-Marguerite les 6, 7, 8 et 9 septembre prochain et les organisateurs s'attendent à la participation de plusieurs équipes de la région et de l'extérieur.

Ce tournoi est commandité par Pizzeria '67 et c'est à ce dernier endroit que s'effectuera le tirage des équipes le 4 septembre prochain.

Des bourses totalisant \$500 seront offertes aux équipes les plus méritantes de cette compétition sportive.

Le nombre d'équipes est illimité et tous ceux qui désirent obtenir des informations supplémentaires n'ont qu'à communiquer avec Jacques Abran, à 379-5479 ou encore avec Michel Beilzil, à 378-2318.

Les organisateurs ont déjà reçu une quinzaine d'inscriptions et les clubs intéressés doivent faire vite puisque la date limite des inscriptions est le 29 août, soit mercredi.

Drummondville décroche un gain de 3-2 sur Granby

DRUMMONDVILLE — Drummondville a refusé de plier l'échine hier devant Granby. En effet, les protégés de John Noce ont remporté la victoire par le score de 3 à 2.

Richard Marquis a frappé pour le circuit dans le camp du Drummondville alors que Jean-Denis Lefebvre y allait d'un coup sûr. La prochaine rencontre aura lieu à Acton Vale.

Photos: Marc Levasseur collaborateur spécial



Un dernier regard

La déception se lit sur le visage des Obélix du Cap-de-la-Madeleine qui ont encaissé un revers à Rouyn-Noranda. C'est peut-être le dernier échec aux Jeux du Québec puisque la balle-molle féminine ne reviendrait pas l'an prochain dans l'éventail des disciplines... (Photo Pierre Bellemare)

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi de golf hawaïen sera présenté au Ki-8-Eh

TROIS-RIVIERES — Le troisième tournoi de golf hawaïen du Coconut Bar se déroulera demain, jeudi, au club de golf Ki-8-Eh, alors que 150 golfers prendront le départ et tenteront de mériter un ou l'autre des magnifiques prix offerts par le commanditaire de l'événement, Gerry Landry.

Pour la première fois depuis la présentation de ce tournoi, il y aura quatre classes et autant de trophées offerts aux meilleurs golfeurs de chacune des classes. Chaque gagnant d'un trophée recevra un prix d'une valeur de \$50 en plus d'avoir la chance, tout comme les autres participants, de gagner le voyage à Miami pour une personne, au Club de golf Dorval.

Ce voyage sera attribué comme prix de participation et au dernier nom à être tiré au hasard. Le 100e nom gagnera un téléviseur couleur et le 50e nom, un superbe sac de golf mexicain d'une valeur de \$175.

Chaque joueur qui prendra part à ce tournoi est assuré de gagner un prix.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le tournoi se clôturera par un copieux souper au chalet du club de golf Ki-8-Eh.

Le maire Raphaël Barrette de Valleyfield et la délégation de la Mauricie aux Jeux du Québec qui étaient présentés à Rouyn-Noranda. Sur cette photo nous distinguons de gauche à droite Claude Gendron, président du comité d'adminis-

tration, le maire Barrette, Fernand St-Germain, directeur de loisirs au Cap-de-la-Madeleine, Alvin Doucet, directeur de loisirs à Trois-Rivières et le maire J.-Réal Desrosiers du Cap-de-la-Madeleine.



Tout le monde était de la fête avec Jean-Paul Rousseau, vice-président du comité de 1975, Camille Samson, chef parlementaire de l'aile créditiste, le Dr Paul La-

coursière, président du comité des Jeux de 1975 et Jean-Guy Laferte, conseiller de Trois-Rivières.



QUIVAILLERIE MORIN & FRERES INC. 375-7751

NOUS SOMMES PRETS POUR LA CHASSE! LETES-VOUS?



Louise Thibeault-Vézina gagne le golf féminin

VICTORIAVILLE (L.G.) — Louise Thibeault-Vézina a obtenu les honneurs du championnat féminin du club de golf de Victoriaville en réussissant un 176 sur un parcours à normale 144 pour un 36 trous. Dans le B, ce fut Marielle Leclerc avec 192, le C, Berthe Labbé avec 212, et le D, Jacqueline Gendron avec 242.

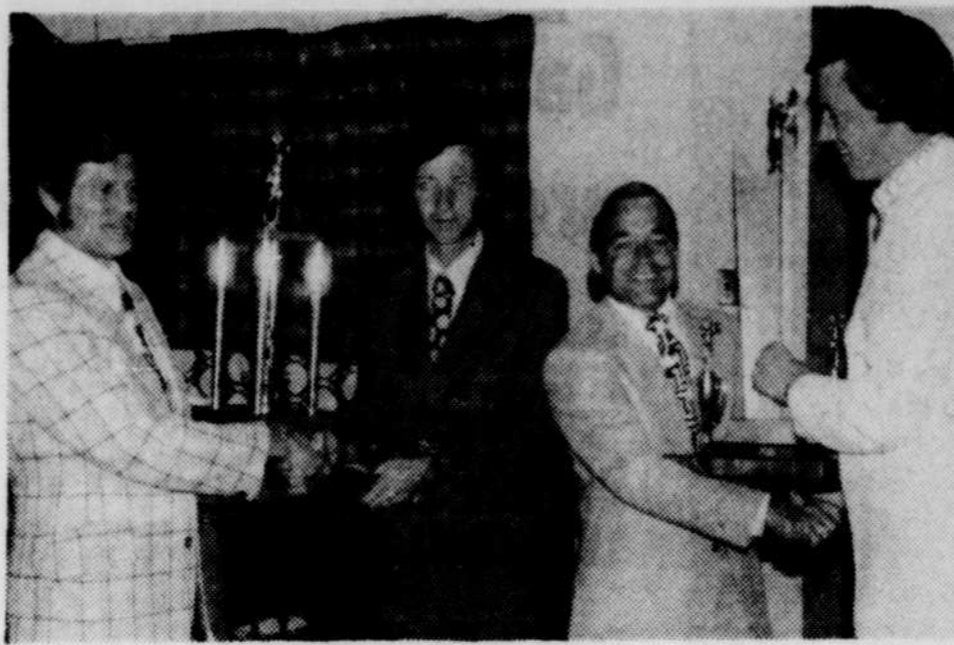
Détails

Dans la classe A, Louise Thibeault-Vézina a facilement eu le meilleur avec un 176, douze coups de moins que sa plus proche rivale, Jacqueline Thibeault-Auger. Esther Mercier venait en troisième avec 191.

Dans le B, Marielle Leclerc était suivie de près par Andrée Desrosiers puisque Andrée avait seulement 6 coups de plus que Marielle qui a réussi un 192. Marie-Josée Marcoux était bonne troisième avec 200.

Pour ce qui est de la classe C, Berthe Labbé a été la meilleure avec 212 suivie de Yolande Alard avec 219 et Lina Bédard avec 224.

Enfin, la classe D, Jacqueline Gendron et Doris Trotter ont obtenu la même fiche, soit 242, mais Jacqueline a été classée première et Doris, deuxième. Jacqueline Fréchette arrivait troisième avec 254.



M. Roland Duval, président de l'ACCQ, présente le trophée de l'Association à Jean Dolan, champion pour une seconde année consécutive. Pour sa part, Pierre Mailhot mérite le trophée "Raymond Gagné", présenté par M. Raymond Gagné, Président provincial de la FCQ. Dans l'ordre habituel, Roland Duval, Jean Dolan, Pierre Mailhot et Raymond Gagné. (Photo Gilles Lebel)

Un triomphe de René Landry au tournoi de la Chambre

VICTORIAVILLE (L.G.) — René Landry et Hélène Hébert ont été les gagnants du tournoi annuel de la jeune chambre de Victoriaville. Plus d'une trentaine de participants s'étaient rendus au par 3 chemin de Warwick dimanche dernier pour y jouer une ronde de neuf trous.

Les hommes

Chez les hommes, René Landry de Victoriaville s'est classé premier avec 38, suivi de Jacques Beaulac de Victoriaville également avec 39. Gilles Hébert et André Morin tous deux de Victoriaville se sont classés troisièmes avec 40. Fernand

Couture de Saint-Hyacinthe a réussi 43 alors que Claude Fortier de Victoriaville obtenait une fiche de 45 et Henri Hinse de Victoriaville aussi avec 47.

Les dames

Hélène Hébert de Victoriaville a été nettement supérieure avec un score de 42 suivi de Chantal Couture de Saint-Hyacinthe avec un 49.

Suzanne Beaulac de Victoriaville obtenait 51, Gertrude Beuchemin de Drummondville 53 et Yolande Hinse de Victoriaville 55. Ce tournoi était sous la direction de Gilles Galarnau.

Le mini-golf, à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.) — Ils sont de plus en plus nombreux ceux qui s'intéressent au sport du mini-golf à Princeville si l'on en juge par le nombre croissant de personnes qui fréquentent les terrains aménagés à cette fin. Le mini-golf Alphabet, situé sur la route provinciale entre Princeville et Victoriaville est le lieu de rendez-vous favori pour bon nombre de ces amateurs. Inauguré en 1972, ce mini-golf est une initiative de Mme Claire et de Marcel Imbeau. Plusieurs tournois y ont déjà eu lieu cette année et d'autres sont en organisation pour les prochaines semaines. Les fervents du mini-golf ont le site à leur disposition, tous les jours de la semaine, dimanche compris, à partir

de 9 h du matin. A l'occasion, des feux de camp ont lieu sur le site. La fête de la Saint-Jean y a été soulignée par l'un de ces feux de camp ainsi que par un feu d'artifice.

Des projets

Le mini-golf Alphabet est situé sur un vaste terrain faisant actuellement partie du territoire rural de Princeville mais qui sera bientôt annexé au secteur urbain. La direction de l'entreprise étudie des projets pour l'utilisation du site l'hiver prochain. M. et Mme Imbeau ont l'intention d'y faire tracer des pistes pour la raquette et le ski de fond et projetent d'y établir un poste d'arrêt pour les motoneigistes.



M. Yvon Deshaies (au centre) présente à Mme André Hains le trophée "Alphonse Houle Lte" et à Alain Madore le trophée "Yvon Deshaies". Mme Hains se classe bonne première au concours de putting, tandis qu'Alain Madore se mérite la première position chez les invités; dans les cadres du 7e tournoi de golf de l'ACCQ tenu au club de golf de Drummondville. (Photo Gilles Lebel)

Jean Dolan, champion golfeur de l'Association de la construction

par Gilles LEBEL — une seconde année consécutive, Jean Dolan de la firme George Haggerty, de Drummondville, a

remporté les honneurs du 7e tournoi de golf de l'Association de la construction du Centre du Québec (ACCQ) en inscrivant un compte brut de 85 pour conserver son titre de champion qu'il avait conquis la saison dernière à Victoriaville.

Cette compétition s'est disputée vendredi dernier, par une température idéale alors que 90 joueurs ont parcouru le magnifique terrain de golf du club de Drummondville dans l'intention de s'emparer de l'un des trois superbes trophées qui étaient à l'jeu.

Avec un coup de mieux sur son plus proche rival, Jean Dolan s'est mérité le trophée de l'ACCQ et une plaque souvenir qui lui rappellera sa belle performance, soit un compte de 85. Chez les invités, Alain Madore qui a joué une ronde de 76 s'est classé bon premier avec une confortable avance pour se voir attribuer le trophée Yvon Deshaies, accordé au champion de cette catégorie; suivi par Ferdinand Blais en seconde position avec une fiche de 88.

Pour sa part, Pierre Mailhot qui avait failli terminer en tête en 1972, s'est mis en évidence cette année pour s'approprier le trophée Raymond Gagné alors qu'il réussit le meilleur pointage net de la journée chez les membres de l'Association, soit 61. Concernant le concours de "putting" pour les dames, Mme André Hains, de Drummondville, s'est signalée pour devenir la première détentrice du trophée Alphonse Houle Lte. Elle a complété les 8 trous en 16 coups pour ainsi devancer difficilement Mmes Anicet Renard et Jean-Guy Spéard qui suivaient en 2e et 3e place.

Signalons qu'un total de 50 prix ont été distribués aux meilleurs golfeurs et l'on a estimé à plus de \$1,000 la valeur des cadeaux qui garnissaient la table.

Un "fourson" spécial avait été formé pour l'occasion alors que l'on retrouvait le président de l'ACCQ, M. Roland Duval; le directeur général, M. Michel Dion de la Fédération et MM. Georges Girard et Charles Jacob, respectivement président et directeur général de l'Association de Québec. Le président provincial de la FCQ, M. Raymond Gagné, était également présent à ce tournoi annuel.

Ce 7e tournoi s'est terminé par un souper servi au pavillon du club de golf de Drummondville et une danse alors que près de 150 personnes y ont participé.

Le comité d'organisation sous la présidence de M. Jean-Guy St-Louis a abattu de l'excellent travail pour ainsi réaliser un formidable succès. M. Jean-Paul Levasseur, directeur général de l'ACCQ était le maître de cérémonie. Le 8e tournoi aura lieu en 1974, sur le parcours du club de golf de Victoriaville.

L'Autodrome Drummond présentera son championnat de fin de saison

DRUMMONDVILLE — L'Autodrome Drummond qui, incidemment, présentera son fameux championnat de fin de saison Dow, samedi soir le 8 septembre prochain, a été le site d'un autre programme de courses de stock-cars sur terre battue tout à fait spectaculaire, samedi soir dernier, devant une autre foule des plus nombreuses.

Plusieurs courses ont particulièrement retenu l'attention à l'occasion de ce programme mis sur pied par le dynamique promoteur Léo Bergeron, dont le jeune Bernard Mathieu, un jeune homme âgé seulement de 18 ans, qui vient de Sorel, dans la classe des novices.

Au volant de son 07, Mathieu a dominé tout au long de la soirée pour ajouter trois victoires à son dossier déjà fort impressionnant. Mathieu l'a emporté avec une certaine facilité durant les deux épreuves préliminaires pour faire à peu près de même durant l'épreuve principale, après que Serge Dionne (B-20) eût connu des ennuis avec son bolide, après quatre tours d'une course qui en a duré douze. A ce moment-là, Dionne occupait le premier rang, suivi de près par Mathieu. C'est donc à été victime la voiture de Dionne a complètement laissé le chemin libre à Mathieu durant le reste de l'épreuve.

Dans les catégories Récents Modèles et Sportsman, deux noms ont particulièrement retenu l'attention, ceux de André Bergeron (180) et Bob Gatién (397). Néanmoins, chez les Récents Modèles, même si André Bergeron a gagné les deux préliminaires, c'est à René Clair (22) qu'est revenue la distinction d'avoir triomphé dans la course principale, pendant que Bergeron devait se contenter de la seconde place.

Et ce qui est plus important encore, c'est que Clair a profité de la soirée de samedi dernier pour établir un nouveau record, réalisant un tour de piste en seulement 27,5 secondes. L'ancienne marque, qui était de 27,6 secondes, appartenait également à René Clair.

Enfinement, chez les Sportsman, Bob Gatién en a fait voir de toutes les couleurs à ses partisans avec deux victoires, dont une remportée lors de l'épreuve principale. Durant cette course, Gatién a devancé Lucien Lamoureux au fil d'arrivée. C'est ce même Lucien Lamoureux, l'une des grandes vedettes de l'Autodrome Drummond, qui l'avait emporté dans la course initiale de sa classe.

Jacques Lalancette, un autre coureur très spectaculaire, n'a pas vu la chance lui sourire. En raison de certains problèmes d'ordre mécanique, Lalancette n'a pas pris part aux deux premières courses et il a effectué seulement quelques tours durant la troisième.

Le signal du prochain départ sera donné samedi prochain, à compter de 8 heures.

Finalment, chez les Sportsman, Bob Gatién en a fait voir de toutes les couleurs à ses partisans avec deux victoires, dont une remportée lors de l'épreuve principale. Durant cette course, Gatién a devancé Lucien Lamoureux au fil d'arrivée. C'est ce même Lucien Lamoureux, l'une des grandes vedettes de l'Autodrome Drummond, qui l'avait emporté dans la course initiale de sa classe.

Jacques Lalancette, un autre coureur très spectaculaire, n'a pas vu la chance lui sourire. En raison de certains problèmes d'ordre mécanique, Lalancette n'a pas pris part aux deux premières courses et il a effectué seulement quelques tours durant la troisième.

Le signal du prochain départ sera donné samedi prochain, à compter de 8 heures.

Un sérieux accrochage impliquant trois voitures a également marqué cette épreuve principale. A la suite de cet accident, le 397 de Bob Gatién et le 33r de Claude Levasseur n'étaient plus "en forme" pour rouler.

Dans les autres courses sportsman de la soirée, Lucien Lamoureux (LP-2) et Gene Tétrault (91) ont remporté des victoires. Pour Tétrault, il s'agissait de sa première victoire de la saison, tant sur le circuit de l'Autodrome St-Gregoire que sur celui de l'Autodrome Drummond.

Lalancette l'a facilement emporté lors de cette épreuve, devançant son plus sérieux rival, Bert Beaudoin, par près d'un demi tour de piste. Pierre Lefrançois s'est classé au troisième rang.

Dès le début de cette course, on sentait que Lalancette allait y mettre le paquet. Lors des premiers tours, le gagnant et Lucien Lamoureux se sont livrés un intéressant duel. Toutefois, des troubles d'ordre mécanique ont obligé Lamoureux à réintégrer le puits de ravitaillement.

Dans la classe récents modèles, le Drummondvillois André Bergeron s'est particulièrement distingué avec deux victoires, dont un drapeau dans l'épreuve principale de la soirée.

Lors de cette course principale, Bergeron a tourné en 25,4 secondes pour distancer son plus proche adversaire, le 22 de René Clair. Jean-Paul Tanguay, au volant du 89, a terminé en troisième position.

En plus de sa victoire dans l'épreuve, Bergeron a triomphé dans une course préliminaire. Roger Martel au volant du 400 a lui aussi croisé le fil d'arrivée en première position lors d'une course préliminaire.

Chez les novices, Réjean Bélanger (44) a triomphé dans l'épreuve principale tandis que Bernard Mathieu (07) l'emportait dans les deux autres courses à l'affiche. Lors de l'épreuve principale, Mathieu a dû se retirer à cause d'ennuis mécaniques et ce après avoir pris la première position.

Encore une fois, il est permis de s'attendre à une compétition des plus intéressantes puisque les coureurs veulent actuellement se préparer en vue du championnat de fin-saison. C'est donc un rendez-vous dimanche soir à 8 heures, à l'Autodrome St-Gregoire.

Le prochain programme de stock-cars sur terre battue présenté à l'Autodrome St-Gregoire aura lieu dimanche prochain, le 2 septembre, à compter de 8 heures précises.

Les organisateurs poursuivent leurs démarches afin de trouver d'autres équipes de même niveau qui accepteraient de rencontrer sur le terrain, nos équipes locales. On sait déjà par exemple que les régions de Victoriaville et de Granby ne présenteront pas d'équipe de football cette année, par contre, les responsables locaux espèrent être plus chanceux avec Trois-Rivières et Sherbrooke. La prochaine séance d'information se tiendra samedi prochain le 1er septembre au Parc Michaud à 10 heures. Les étudiants de niveau secondaire sont invités à s'y rendre nombreux.

Les instructeurs Michel Bourbeau, Richard Bourbeau et Jacques Roy sont très confiants de pouvoir recruter plus de 80 joueurs d'ici le début des climiques d'entraînement.

Le gala aquatique de Gentilly, tenu pour la première année, s'est avéré un franc succès, avec la participation d'une cinquantaine d'athlètes et une assistance de plus de 500 personnes.

Le spectacle et la démonstration de nage ont véritablement ébloui les spectateurs qui s'étaient massés aux abords de la piscine pour assister à cette manifestation coordonnée par M. Gilles Baril. Le club de natation que ce dernier dirige en est à sa troisième année d'activité, mais c'est la première fois que les membres se produisaient en spectacle. Sous un ciel radieux, les différentes composantes du spectacle ont pris la forme de jeux amusants dans une précision d'exécution impressionnante.

Car le gala aquatique de Gentilly n'a pas seulement été marqué de compétition entre nageurs de calibre différent. On a pu également assister à des démonstrations de plongée sous-marine, de water-polo, de sécurité aquatique, d'"aquabébé", de plongeon et de nage synchronisée.

Les succès qu'ont obtenus les membres du club de natation de Gentilly aux récents jeux régionaux du Québec démontrent jusqu'à quel point ceux-ci sont animés par une détermination et un excellent esprit sportif. Le fait qu'on s'y adonne à différentes disciplines des sports aquatiques permet d'espérer d'autres excellentes performances au cours des prochaines années.

Le lancer gagnant a été Jacques Lamontagne du Sonic Coop qui a réussi 5 retraites et accordé trois buts sur balle, alors que le lanceur pendant a été Donald Lemay qui n'a effectué que deux retraites et n'a pas accordé de but sur balle.

Les meilleurs pour le Sonic Coop ont été Claude Houle, René Cormier et Camille Dubois alors que les Chevaliers, c'étaient Bob Bouillon, Michel Hamel, Marcel Poirier et Lloyd Boivin.

Une victoire pour Tony Bardsley

HALIFAX (PC) — Tony Bardsley, de Vancouver, a vaincu Keith Carpenter, de Toronto, 5-7, 6-4, 6-4, dimanche dans la finale de l'Omnium de tennis de la Nouvelle-Ecosse alors que Jane Gardner, de Dartmouth, triomphait de Jody Myers, de Halifax, 7-6, 6-2, dans la finale féminine.

Une équipe féminine se distingue

COVENTRY, Angleterre (PC) — Une équipe féminine de Pointe-Clair a remporté deux épreuves à relais hier, lors des championnats britanniques de natation. Dans la division 16 et 17 ans, elle a triomphé dans les 4 x 50 mètres-libre en 2:02.29 et les 4 x 50 mètres-quatre nages en 2:15.05.

Le gala aquatique de Gentilly, tenu pour la première année, s'est avéré un franc succès, avec la participation d'une cinquantaine d'athlètes et une assistance de plus de 500 personnes.

Le spectacle et la démonstration de nage ont véritablement ébloui les spectateurs qui s'étaient massés aux abords de la piscine pour assister à cette manifestation coordonnée par M. Gilles Baril. Le club de natation que ce dernier dirige en est à sa troisième année d'activité, mais c'est la première fois que les membres se produisaient en spectacle. Sous un ciel radieux, les différentes composantes du spectacle ont pris la forme de jeux amusants dans une précision d'exécution impressionnante.

Yellow
LIBRE SERVICE

Toujours votre meilleur achat

Souliers pour hommes, dernière mode, dans les tons de couleurs brun foncé et noir, simili-cuir.

FABRIQUÉS AU CANADA

Hommes	6 à 11	\$7.49
Garçons	1 à 5½	\$4.99
Jeunes garçons	8½ à 13½	\$3.99

signée **YELLOW**

PLUS DE 58 MAGASINS LIBRE-SERVICE YELLOW AU QUÉBEC À VOTRE SERVICE

Dans le circuit Industriel

VICTORIAVILLE (L.G.) — Les représentants du golf Colonial n'ont sûrement pas dit leur dernier mot dans la lutte farouche qu'ils mènent contre ceux du Roger Côté dans la ligue Industrielle O'Keefe de balle-molle de Victoriaville.

Ils ont clairement indiqué lundi soir aux gens de Roger Côté que la supériorité n'est pas encore certainement démontrée entre les deux équipes puisque le golf Colonial mène dans la série 3 de 5 par deux parties contre une.

Le golf Colonial a blanchi dans la troisième partie de la série, qui a eu lieu au terrain Sainte-Famille lundi, au compte de 19-0.

12 des 19 points produits par le golf Colonial ont été réalisés par des circuits.

Jean-Pierre Poirier a réussi deux circuits, l'un à la troisième bon pour 2 points, l'autre à la quatrième bon pour 2 points également. Raymond Boislard en faisait une autre à la cinquième bon pour 4 points alors que Ronald Tourigny en faisait autant à la sixième.

Les meilleurs ont été Jean-Pierre Poirier avec deux circuits en quatre apparitions, Bob Bouillon avec 3 simples en quatre apparitions, et Raymond Boislard avec un circuit et deux simples en six apparitions.

Balle-molle à Victoriaville

VICTORIAVILLE (L.G.) — C'est dans une fin de partie excitante au possible que l'équipe gagnante a été décidée lundi soir au terrain de l'académie à Victoriaville. Ce sont donc les représentants du Sonic Coop qui méritent le droit de passer en semi-finale contre ceux de la garde Sainte-Victoire. Les Chevaliers de Colomb, malgré les 13 points réussis, 12 coups sûrs, ont dû s'avouer vaincus devant le Sonic Coop qui a réussi 15 points, 13 coups sûrs et trois erreurs seulement. Les chevaliers avaient fait neuf erreurs.

Le lanceur gagnant a été Jacques Lamontagne du Sonic Coop qui a réussi 5 retraites et accordé trois buts sur balle, alors que le lanceur pendant a été Donald Lemay qui n'a effectué que deux retraites et n'a pas accordé de but sur balle.

Les meilleurs pour le Sonic Coop ont été Claude Houle, René Cormier et Camille Dubois alors que les Chevaliers, c'étaient Bob Bouillon, Michel Hamel, Marcel Poirier et Lloyd Boivin.